

COMMENTRY

le MAG de votre ville



ZOOM
sur



Frédéric Chamal,
nouveau gardien
de cimetière

p.21

Plus proche de vous



un nouveau site et une
application pour la Ville
p.09



Travaux

La 1^{re} tranche
de la rue Denis Papin
est lancée - p.16



Événement

MAI
à Vélo

le retour de
Mai à Vélo
p.10

des missions de proximité
au service de la population



Hommage

80^e anniversaire
de la Victoire des Alliés p.23



Annuaire de **CONTACTS**

Hôtel de ville

Place du 14 Juillet - 03600 Commentry
Tél.: 0470083330 - www.commentry.fr

- La Mairie vous accueille:
- Lundi: de 8h à 12h (*permanence état civil uniquement*)
- Du mardi au vendredi: de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Samedi: de 8h à 12h

La Piscine

Rue Abel Gance - 03600 Commentry
Service des Sports et Piscine municipale
Tél.: 04 70 02 29 60 - lapiscine@ville-commentry.fr

- Ouverture au public (périodes scolaires):
- Lundi: de 10h à 13h30 et de 17h à 20h
- Mardi et jeudi: de 11h30 à 13h30 et de 17h à 20h
- Mercredi et samedi: de 14h à 18h
- Vendredi: de 10h à 13h30 et de 16h à 19h
- Dimanche: de 9h à 13h

Espace culturel La Pléiade

Place de la Butte - 03600 Commentry
Tél.: 04 70 64 40 60 - lapleiade@ville-commentry.fr

- Ouverture au public:
- Mardi et jeudi: de 14h à 18h
- Mercredi, vendredi et samedi: de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

Micro-Folie

Place de la Butte - 03600 Commentry
Tél.: 04 70 64 40 60 - micro.folie@ville-commentry.fr

- Ouverture au public (visite libre):
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi: 14h à 18h
- Samedi: de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

L'Agora (fermée jusqu'en décembre 2025)

Rue Abel Gance - 03600 Commentry
Tél.: 04 70 64 49 09 - agora@ville-commentry.fr

Spectacles transférés au Théâtre Municipal Alphonse Thivrier

Rue du D^r Léon Thivrier - 03600 Commentry
Tél.: 04 70 08 33 30 - agora@ville-commentry.fr

- Billetterie spectacles:
- Jeudi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 8h30 à 12h
- E-billet: www.commentry.fr

École Municipale de Musique

Rue Abel Gance - 03600 Commentry
Tél.: 04 70 64 55 96
contact.ecoledemusique@ville-commentry.fr

- Horaires d'ouverture du secrétariat:
- Du mardi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
- Samedi: de 9h à 12h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

22, avenue Marx Dormoy - 03600 Commentry
Tél.: 04 70 09 70 70 - ccas@ville-commentry.fr

- Ouverture au public:
- Du mardi au vendredi: de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Samedi: de 9h à 12h

Point Info Jeunes (PIJ)

Au FORUM - 7, boulevard du Général de Gaulle - 03600 Commentry - Tel. 04 70 09 28 36
pijcommentry@wanadoo.fr
Facebook @pij.commentry

- Ouverture au public:
- Accès libre et gratuit, durant la période scolaire
- Mardi, jeudi, vendredi: de 14h à 16h,
- Mercredi: de 14h à 18h,
- Accueil physique fermé durant les vacances scolaires
- *Les horaires des services Municipaux sont susceptibles de modifications.*



11 Ils s'installent à Commentry

SOMMAIRE



19 Avec Anne Kergrohenn dans les coulisses de l'EMM

COMMENTRY - Le MAG de votre ville

Directeur de la publication: **Sylvain Bourdier** • Directeur de la rédaction: **Alexis Mayet**
Ont participé à la rédaction: **Carole Lamoine - Elise Fournier - Yannick Zulawinski - Adrienne Lavedrine - Alexis Mayet** • Ligne graphique: **Direction de la communication** • Composition et mise en page: **XXI communication** • Impression: **Inore groupe** • Distribution: **Coup de Main** • Tirage: **4700 exemplaires** • Dépôt légal à parution • Crédits photos: **Carole Lamoine - Yannick Zulawinski - Alexis Mayet - Elise Fournier - Catherine Senotier - Adobe Stock - Évoléa - Collège Émile Mâle - Patrick Debowski - Romain Vignane**

Mairie de Commentry • Place du 14 juillet - 03600 COMMENTRY
Tél. 0470083330 • communication@ville-commentry.fr

Toute l'actualité de la commune sur www.commentry.fr, Facebook, Instagram et Youtube @Villedacommentry

*Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute.
Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel.*



23 Sortir à Commentry



20 Cimetières, des solutions adaptées

- 04>05** Retour sur les temps forts
- 06>07** Les brèves
 - 08** Commentry s'engage en faveur du don d'organes
 - 09** L'information de proximité se développe
 - 10** Le retour de mai à vélo
 - 11** De nouveaux commerces à Commentry
- 12>15** La Police municipale proche de vous
- 16>18** Denis Papin, Tuileries, Voltaire... les chantiers avancent
 - 19** Avec Anne Kergrohenn dans les coulisses de l'EMM
- 20>21** Cimetières, des solutions adaptées à chacun
 - 22** Les Quatre Saisons de Lucien Mignon
 - 23** 80^e anniversaire de la Victoire des Alliés
- 24>25** L'actualité politique de votre Ville
- 26>27** Vos idées de sorties



COMM

. UNIQUER
 .. ÉMORER
 ... EN CER
 .. ENTER
 UNIER

Chères Commentryennes, Chers Commentryens, Chers Amis,

Je vous remercie très sincèrement d'avoir été nombreuses et nombreux à prendre part à la campagne d'emprunt citoyen pour la rénovation et l'extension de l'École Municipale de Musique, et je remercie également les mécènes qui continuent à rejoindre la Commune pour accompagner cet investissement majeur, donner de l'avenir à la culture à Commentry, et préserver notre patrimoine commun.

Je vous parlais à l'automne du manque de services publics (fermeture de la Trésorerie, antenne de la Sécurité sociale qui ne répond plus aux besoins...), qui était une cause d'insatisfaction pour vous. J'abordais aussi l'entretien du cimetière.

Nous n'avons pas de baguette magique, mais nous avons la volonté ferme et constante d'agir, grâce au dévouement des agents communaux.

Parmi les solutions que nous venons de mettre en œuvre, nous avons recruté un gardien des cimetières : Frédéric va contribuer à améliorer le fonctionnement et l'entretien de ces lieux, en étant à votre disposition et à votre écoute.

Également, la Ville a été retenue fin 2024 par l'État pour accueillir une maison France Services, qui prendra place sur le site de l'ancienne Trésorerie rue Jean Jaurès. Ce nouveau service à la population, animé par des agents communaux, sera un moyen de vous accompagner dans vos démarches administratives et nous espérons recevoir à France Services un maximum de permanence de services publics (impôts, CARSAT, France Travail...) : nous sommes actuellement en discussion avec les différents partenaires.

Cet engagement de la Collectivité, pour répondre à vos attentes quotidiennes, est évident pour nous car il est nécessaire pour vous.

Nécessaire également, plus que nécessaire même, le réaménagement de la rue Denis Papin l'était : il est désormais en cours. Il aura lieu en plusieurs étapes (en 2025, c'est le haut de la rue qui fait l'objet de travaux, de la rue Christophe Thivrier à l'espace paysager), avec le souci de limiter au maximum les nuisances pour les usagers et les riverains.

Et puis, vous le verrez dans ces pages, nous cherchons à toujours mieux vous informer, en ligne, mais aussi au plus près de chez vous : un nouveau site internet, une application, des panneaux d'affichage, offriront une plus grande proximité.

Dans un monde bousculé et désorienté, la liberté, l'égalité, la fraternité, la solidarité, la laïcité, mais aussi la sérénité doivent être davantage que des mots, mais des idées vivantes. C'est ce qui guide modestement notre action municipale chaque jour, et si certains y renoncent, soyez assurés que ce ne sera jamais notre cas.

Bien à vous,

*Avec vous,
 Très sincèrement.*

Votre Maire,
Sylvain BOURDIER

RETOUR

sur les
temps
forts



#1

#3



#4



#6



#7



#2

#01 Journées des patrimoines Bourbonnais.

Fort de'une volonté de valorisation de son patrimoine local, notre Commune était présente sur les journées des patrimoines Bourbonnais qui se sont tenues à Moulins, les 8 et 9 mars derniers. Cette présence a permis de souligner les efforts entrepris pour protéger, conserver et partager nos biens collectifs avec les passionnés ; une opportunité aussi de faire connaître le Prix Émile Mâle de la Ville de Commentry, qui soutient la restauration du patrimoine Bourbonnais.

#02 Solidarité des écoles commentryennes avec les jeunes Ivoiriens.

Sylvain Bourdier a reçu, au Centre Technique Municipal, le Président de CASIA 03 (le Comité d'actions sociales et culturelles des Ivoiriens et amis de la Côte d'Ivoire de l'Allier), Monsieur Grahouan, afin de lui remettre officiellement les manuels scolaires collectés dans les écoles commentryennes (Simone Veil, Anne Sylvestre, Edith Busseron et Cécile Rol-Tanguy).

#03 Cérémonie des meilleurs sportifs.

Le 18 janvier dernier s'est tenue la remise des prix des meilleurs sportifs commentryens. Les élus et le président de l'Office des Sports étaient présents pour remettre les récompenses : bravo à toutes et à tous ! Parmi les récipiendaires des différents clubs qui ont reçu une distinction, notons deux performances qui ont été récompensées par Pascal Reliant, Adjoint au sport : dans la catégorie « individuel », Julie Mathé et Mathis Augagneur - Champions d'Auvergne Rhône Alpes de Raid et participation aux Championnats de France avec Cap 03 et dans la catégorie « équipe », les Seniors Féminines du CFC pour leur montée en Régionale 2.

#04 Nouveau succès pour la Nuit de la lecture.

La nuit de la lecture s'est tenue le samedi 25 janvier dernier à la Pléiade. Près de 300 visiteurs ont apprécié un programme varié : lecture, visite guidée, karaoké, ciné concert... parmi d'autres activités.

#05 Des distinctions lors les vœux du Maire à la population.

Lors des vœux à la population, la Municipalité a souhaité mettre à l'honneur Patrick Debowski, ancien correspondant de presse locale reconnu, qui vient de sortir un roman dont l'intrigue se déroule dans les mines de Commentry. Le lycée polyvalent Geneviève Vincent a également été mis en lumière pour son engagement dans le collectif Santé Jeunes aux côtés de la Ville, et tout particulièrement l'action de la classe de terminale sciences et technologies de la santé et du social, qui a contribué à ce que Commentry s'engage en tant que « Ville ambassadrice du don d'organes ».

#06 Carnaval.

Le Carnaval s'est tenu le dimanche 9 mars dernier. Petits et grands se sont amusés à défilé au rythme de la musique, parés de leur plus beau costume, dans les rues de Commentry.

#07 Patinoire.

Les fans de glisse ont pu profiter, pour la troisième année consécutive, de la patinoire installée place du 14 Juillet. Du 21 février au 2 mars dernier, l'association Fibro-harmony, SOS Villages d'enfants, l'amicale des anciens forgerons, l'amicale des sapeurs-pompiers et l'amicale des parents de l'école « Edith Busseron » ont eu plaisir à accueillir les patineurs en herbe pour leur proposer des crêpes et des boissons. Nous remercions les bénévoles sans qui cette manifestation ne serait pas possible.

#08 Un arbre de la Laïcité planté à l'école Edith Busseron.

À l'initiative des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale et de l'Observatoire de la Laïcité de l'Allier, et avec le soutien de la Ville de Commentry, un « Arbre de la laïcité » a été symboliquement planté dans la cour de l'école élémentaire Edith Busseron. Héritier de la tradition des « arbres de la liberté » de la Révolution française, l'arbre de la laïcité commémore l'adoption de la Loi de 1905 de Séparation des Églises et de l'État, et enracine la cause républicaine au cœur des écoles publiques. C'est un Ginkgo Biloba qui a été choisi. Les enfants de l'école avaient pour l'occasion enregistré le poème de Paul Éluard « Liberté ».



#5



#8

Éducation

COLLÈGE ÉMILE MÂLE : DE JEUNES JOURNALISTES EN ACTION

Au collège Émile Mâle, les élèves de 5^e et du club journalisme s'engagent dans une aventure médiatique unique. Portés par leurs enseignantes, ils apprennent à écrire, enregistrer et monter des podcasts, à analyser l'actualité, à structurer leurs idées et à développer leur esprit critique. Leur collaboration avec RMB, et leur participation à France Info Junior leur a offert une expérience professionnelle précieuse, mais pas seulement. À travers ce projet, ils renforcent leur confiance, leur esprit d'équipe, éveillent leur engagement citoyen et développent leur maîtrise des outils numériques. Les élèves auront l'opportunité de participer à une sortie pédagogique à Paris et de rencontrer les partenaires du projet.



Social

UN AIR DE FÊTE POUR NOS AÎNÉS

Les aînés commentryens et commentryennes se sont retrouvés autour d'un bon repas de fête en janvier dernier préparé par le Gourmet Fiolant. L'après-midi s'est poursuivi sur la piste de danse avec l'orchestre « *Et ma musique* ». Par ailleurs 169 colis personnes seules et 52 colis couples ont été distribués auprès des personnes ne pouvant venir au repas.



Culture

LA PLÉIADE : L'ÉCLECTISME AU RENDEZ-VOUS !



« Sans la curiosité de l'esprit, que serions-nous ? » s'interrogeait Marie Curie. Voilà une citation qui sied à La Pléiade ! Parmi tous les rendez-vous déjà prévus, de nouvelles dates sont venues enrichir la programmation. Retenez, par exemple, « *Au charbon ! Sur les traces de la libellule géante* » (10 mai 2025, 16 h), une conférence d'Alain Gourbet retraçant l'histoire de l'activité minière du bassin commentryen

et rendant ainsi hommage aux mineurs qui ont fait la renommée de toute une région. Il y aura aussi l'exposition « *Missak Manouchian – Art, Histoire, Mémoire* » réalisée sur le musée de la Résistance apportant un regard inédit sur l'histoire des Francs-tireurs et partisans, de la Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) et sa transmission. Enfin, initiez-vous au jeu de cartes Dragon Ball Super Card Game Masters les 23 avril, 17 mai et 11 juin, de 14 h 30 à 17 h 30, et plongez dans l'univers de la célèbre série d'animation. Pour fêter la Journée internationale de l'art, la Micro-Folie propose de vous plonger dans le monde des impressionnistes, le mardi 15 avril à 14 h 30.

► Contact : 04 70 64 40 60

la.pleiade@ville-commentry.fr

Culture

LE RÉSEAU CÔTÉ PARENTS VOUS INVITE À LA MICRO-FOLIE

Le réseau Côté Parents du CCAS organise un rendez-vous parents-enfants à la Micro-Folie le 16 avril à 10h30 sur le thème du printemps. Au programme, lectures et atelier créatif !

► Contact : 04 70 09 70 70

reseau.parentalite@ville-commentry.fr



INSCRIVEZ VOS ENFANTS POUR LA RENTRÉE



Préparez d'ores et déjà la rentrée scolaire 2025-2026 en inscrivant du lundi 2 juin au vendredi 25 juillet votre/vos enfant(s) :

- À l'accueil périscolaire
- Au restaurant scolaire
- À l'École Municipale de Musique.

À compter du lundi 2 juin, déposez votre dossier par voie numérique à l'aide de vos identifiant et mot de passe.

Connectez-vous à www.commentry.fr

Jeunesse

TROUVER UN JOB D'ÉTÉ AVEC LE PIJ

Les animateurs du PIJ ont participé le 2 avril dernier au Forum Jobs d'été à Athanor. Pour les jeunes qui n'ont pas pu s'y rendre, les offres d'emploi sont consultables directement au PIJ : 7, boulevard du Général de Gaulle.

► Contact : 04 70 09 28 36

pjcommentry@wanadoo.fr



Sport

COUP DOUBLE POUR LE CFC

Le Commentry Football Club a reçu à l'automne dernier, pour la période 2024-2027, la double labellisation jeunes FFF Crédit Agricole « *Espoir* » et féminines « *Bronze* » à l'occasion de la dernière des trois remises régionales (une par académie) du label jeunes FFF. À l'issue d'une après-midi d'activités sportives et éducatives concoctées et encadrées par les éducateurs du club, Lilian Jury, président délégué de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de football, Guy Poitevin, président du District de l'Allier de football, Thierry Bouquely, directeur de l'agence Crédit Agricole de Commentry, Sylvain Saillard, président de la caisse locale de Commentry, administrateur de la caisse régionale du Crédit Agricole Centre France, et Thierry Verge, Adjoint au maire de Commentry, ont assisté à une présentation pilotée par Philippe Rigaud, président du Commentry FC, et détaillée par Olivier Caméli, responsable de l'école de foot, du travail réalisé par le club dans le cadre de cette démarche de labellisation.

Carnet

ÉTAT CIVIL

Mariages

- Stéphanie HAIRON et Jean-Philippe THYS
18 septembre 2024
- Angélique DELIGEARD et Benoît DESCLAUX
12 octobre 2024
- Alexandra GOMES et Jayson MOUCHOT
23 novembre 2024
- Frédérique HARMANT et Sébastien AMARY
18 janvier 2025
- Christine FERREIRA LOUREIRO et Frédéric WATTY
18 janvier 2025

Vous souhaitez voir mentionner dans le magazine municipal les événements qui rythment la vie de votre famille : naissance, pacs, mariage, parrainage républicain, décès ? Faites-le nous savoir.

► Contactez le service à la population

Tél. 04 70 08 33 30

dvqe@ville-commentry.fr

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Sylvain Bourdier,

Maire, et la Municipalité ont le plaisir d'inviter les Commentryen·ne·s qui viennent de s'installer sur la commune

le samedi 12 avril à 9h30

au Théâtre Municipal Alphonse Thivrier.

Inscriptions

au 04 70 08 33 30.



COMMENTRY, VILLE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES

Commentry est la première ville d'Auvergne de taille moyenne à devenir Ville ambassadrice du don d'organes.

La signature de la charte officialisant cet engagement, par Sylvain Bourdier, Maire de Commentry, et Floriane Martin, représentant le collectif Greffes+ (et membre de Vaincre la Mucoviscidose), s'est déroulée en fin d'année dernière.

Le panneau « Ville ambassadrice du don d'organes », qui apparaît sur les 5 entrées de ville de Commentry, a été symboliquement dévoilé en présence de Jean-Marc Giraud, Sous-préfet de l'arrondissement de Montluçon, du proviseur, des élèves et de l'équipe pédagogique du lycée polyvalent Geneviève Vincent, moteurs de l'action, de l'infirmière conseillère technique de l'Éducation nationale, mais aussi du président de Gref03, d'élus et de responsables associatifs.

Commentry s'engage à sensibiliser activement le grand public en faveur du don d'organes par des actions ponctuelles aux côtés des partenaires locaux.

NATACHA PAQUIER, une guerrière face à l'insuffisance rénale

À la suite d'exams et à seulement 30 ans, elle apprend que ses reins ne fonctionnent plus. Sa première greffe aura tenu 11 ans, et à 48 ans, elle est de nouveau en liste d'attente. Récemment labellisée Ville ambassadrice du don d'organes, Commentry donne la parole à cette femme dynamique qui, au-delà de son propre combat, tient surtout à sensibiliser les Commentryens au don d'organes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La législation prévoit que chaque Français est considéré comme donneur d'organes sauf s'il a fait part de son opposition. Cependant, au 1^{er} janvier 2024, **21 866** patients étaient inscrits sur la liste nationale d'attente pour une greffe, tous organes confondus. En 2023, **5 634** greffes d'organes ont été réalisées, mais **823** patients sont décédés en liste d'attente. Dans le même temps, le taux d'opposition au don reste élevé, à **36,1 %** en 2023 (+ **9,4 %** par rapport à 2022), ce qui démontre la nécessité d'exprimer sa volonté à ses proches.

À celles et ceux qui se sont d'ores et déjà engagés dans cette démarche, Natacha se réjouit : « merci, c'est une très bonne initiative ! » et pour ceux qui hésitent, elle leur apporte sa vision : « vous pourriez faire vivre une autre personne » et ajoute, « malheureusement, on est décédé, donc autant en faire profiter une personne qui peut encore vivre, non ? Moi je le vois comme ça. J'ai d'ailleurs remercié intérieurement mon donneur et mon nouveau rein, que je surnomme Désiré. C'était ma tante qui l'avait appelé comme ça, on l'avait tellement attendu. Il est toujours là, mais il ne fonctionne plus Désiré ! »

Aujourd'hui, un appel du CHU de Clermont-Ferrand pourrait tout changer. « J'attends. Ça fait bientôt un an... on verra bien, mais ça viendra de toute façon ! C'est pour ça que je garde le moral. » Un état d'esprit qui l'accompagne au quotidien.

Retrouvez l'intégralité de l'entretien sur notre site internet :





MIEUX VOUS INFORMER

Un site internet, une application mobile et de nouveaux panneaux pour mieux vous informer, c'est ce que Sylvain Bourdier avait annoncé lors de la cérémonie des vœux à la population en janvier dernier. Afin de renforcer la communication de proximité au service des habitants, la municipalité a en effet souhaité améliorer l'existant et développer d'autres supports, s'adaptant ainsi aux usages de chacun. Que ce soit à travers le magazine municipal, les réseaux sociaux, le site internet, ou désormais l'application mobile et les panneaux d'information, la Ville multiplie les supports pour être plus proche de vous.

Site, application mobile et rendez-vous en ligne

La Ville de Commentry franchit une nouvelle étape dans sa communication digitale en lançant non pas un mais deux nouveaux outils numériques. Ceci vise à simplifier l'accès à l'information, à renforcer le lien citoyen et à répondre aux attentes d'une population de plus en plus connectée.

« L'application Ville de Commentry est un moyen supplémentaire d'accéder en temps réel à toutes les actualités communales. Et grâce à une carte interactive, il est désormais possible de consulter les travaux. » explique Sylvain Bourdier, Maire de Commentry.

La nouvelle plateforme intuitive et plus ergonomique, (associée à une vidéo drone visible dès la page d'accueil), apporte des innovations.

Parmi les grandes nouveautés, on peut souligner :

- La prise des rendez-vous en ligne qui simplifie vos démarches administratives pour vos demandes de carte nationale d'identité et de passeport,

- L'ajout d'un moteur de recherche performant, capable de faire des suggestions pour faciliter vos recherches,
- La création d'une application mobile dédiée à la Ville,
- Une carte interactive pour découvrir ou redécouvrir Commentry à travers des centres d'intérêt, mais aussi identifier les travaux,
- La lecture audio des contenus, les réglages d'affichage personnalisés, pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

« Le numérique a révolutionné notre façon de travailler et de communiquer. Dans la fonction publique territoriale, cette transformation est plus que jamais palpable. C'est pourquoi nous avons entièrement repensé le site, pour qu'il soit en phase avec les enjeux de demain. » insiste Murielle Desforges, Adjointe déléguée au personnel, à l'administration générale et à la communication.

Commentry dans la poche

Pour télécharger l'application, il faut vous connecter sur le Play Store (smartphone android) ou l'App Store (iPhone) de votre smartphone et chercher **Ville de Commentry**.



DE NOUVEAUX PANNEAUX pour une communication de proximité

Consciente de l'importance de l'information dans la vie quotidienne et celle des quartiers, la municipalité a récemment procédé à l'installation de nouveaux panneaux d'information. Les panneaux ont été placés en des lieux où le flux de public est important, tels que les sorties d'écoles, les équipements sportifs. En complément, le réseau d'affichage 120x176 a été amélioré, permettant ainsi un quadrillage des différents quartiers plus abouti. Trois nouveaux panneaux ont pris place dans des zones moins couvertes, à savoir la rue Jean-Jacques Rousseau, la rue Blanqui et le quartier du Champ de Foire. Enfin, deux panneaux digitaux seront posés en ville, l'un en remplacement de celui installé au rond-point du Jet

d'eau et l'autre place du 14 Juillet. Ils diffuseront prioritairement des informations en lien avec l'actualité municipale, et dans un second temps des événements d'intérêt général (actions solidaires ou caritatives, voire événement sportif/culturel de grande ampleur).

Ces installations sont effectuées dans le cadre d'un contrat de concession de service pour la mise en place de mobiliers urbains sur le domaine public communal avec la Société Girod Medias. Par ailleurs, à proximité du lycée Geneviève Vincent, un nouvel abri-bus a également été installé en remplacement de l'ancien, devenu vétuste.

MAI À VÉLO

Vous aimez pédaler et souhaitez redécouvrir le vélo sous toutes ses formes ? Pour la 5^e édition de Mai à Vélo, du 1^{er} au 31 mai 2025, la Ville de Commentry vous convie à un mois entièrement dédié à la mobilité douce. Pour la deuxième année consécutive, Commentry s'engage dans cette aventure fédératrice et festive portée par de nombreux partenaires, afin de promouvoir le vélo auprès du plus grand nombre, avec des activités gratuites, pédagogiques et accessibles.

1 Un challenge d'activité Mai à Vélo

L'objectif est de créer une belle émulation entre plusieurs équipes – écoles, entreprises, institutions publiques... – en invitant chacun à parcourir le maximum de kilomètres à vélo dans son quotidien durant tout le mois de mai. Pour relever ce défi, la Ville de Commentry collabore à nouveau avec l'application GPS Geovelo, qui met en place un espace dédié à ce challenge local. L'enjeu ? Se hisser parmi les meilleures équipes à l'échelle nationale !

2 Des événements cyclistes pour tous

Le mois de mai sera rythmé par une série d'événements cyclistes incontournables :

- le 17 mai à 14h au Forum : Raid Aventure Commentryen de CAP 03 avec notamment une randonnée RAC découverte proposant un parcours de 15 à 20 km ouvert à tous à partir de 10 ans, par équipe de 2, 3 ou 4 (VTT, course à pied et d'orientation). Plus d'infos : www.cap03.fr
- le 18 mai : rando pédestre et cycliste au départ de l'Agora organisée par CMNC.
- le 31 mai : passage à 14h38 et 15h50 de la 8^e édition du Tour de la Vallée Montluçonnaise, organisée par Event Cycling Organisation, lors de l'étape Terjat – Lavault-Sainte-Anne (137,1 km). Itinéraires à découvrir sur www.commentry.fr

Un sprint intermédiaire doté par la Ville de Commentry, pour le classement du maillot vert, se déroulera au km 116,2, précisément rue du Docteur Paul Fabre.



3 Des actions dans les établissements scolaires



Le programme « *Savoir rouler à vélo* » continue dans les classes de CM1/CM2 des écoles Edith Busseron et Cécile Rol Tanguy, du 5 mai au 30 juin.

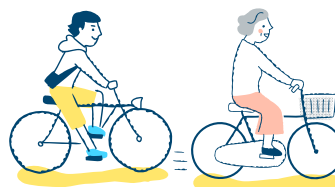
Yanis Durin, éducateur sportif à Commentry, rappelle l'essence de ce dispositif :

« Savoir rouler à vélo est un programme national initié en 2017. À Commentry, il a été mis en place dès l'année scolaire 2022-2023 et il s'étend désormais à toutes les écoles élémentaires de la ville. Il s'agit d'une formation de 10 heures, réparties en trois étapes, qui se déroule pendant le temps scolaire. Depuis mai 2023, ce sont 139 enfants de CM1 et CM2 qui ont bénéficié de ce dispositif, l'objectif étant de les rendre parfaitement autonomes et éclairés sur les consignes en matière de sécurité, pour l'entrée au collège ».

4 « Ça me dit à vélo » la journée phare

La direction Éducation Jeunesse Sports organise la journée « Ça me dit à vélo » qui se tiendra le samedi 3 mai, de 14 à 18 heures, au Forum. Au programme :

- Atelier d'initiation au VTT
- Atelier de réparation et d'entretien
- Parcours deux roues pour les enfants dès 3 ans
- Balade collective pour lancer le challenge Geovelo, dans l'après-midi
- Animation musicale et sculpteur de ballons
- Et bien d'autres surprises à découvrir sur place !



ILS S'INSTALLENT À COMMENTRY



AUDILAB

Depuis fin 2024, Christelle Chabrier, diplômée d'État, a déménagé son activité d'audioprothésiste au 3, rue Christophe Thivrier. Après un bilan et un dépistage gratuit qui pourra être suivi d'un rendez-vous ORL, elle vous conseillera pour un nouvel appareillage ou un renouvellement afin d'améliorer votre confort auditif avec la possibilité d'un mois d'essai gratuit.

► **AUDILAB** – Tél : 04 70 64 61 93 – commentry@audilab.fr
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



La petite épicerie

Laurence a ouvert son épicerie générale au 13, rue Jean-Jacques Rousseau. Vous trouverez toute l'alimentation nécessaire : des produits frais, secs, surgelés, des fruits et légumes, des boissons, etc...

► **La petite épicerie** – Tél : 04 70 07 66 02
Ouvert mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 22h, mercredi, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 22h.



S&H Coiff Homme

S&H Coiff Homme a ouvert ses portes au 7, rue Jean Jaurès. Shampoing, coiffure homme et enfant ainsi que coupe et soin de la barbe pour les messieurs, sans rendez-vous.

► **S&H Coiff Homme** – Tél : 09 82 72 47 16 / 06 98 91 70 07
Ouvert du mardi au jeudi, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h30 et vendredi et dimanche horaires variables.



Envie D'Hair

Votre salon de coiffure Envie D'Hair a déménagé au 43, rue Jean Jaurès. Depuis plus de 10 ans, Sophie Martin prend soin de vos cheveux en proposant des coupes, dégradés, couleurs, pour hommes, femmes et enfants.

► **Envie D'Hair** – Tél : 04 70 05 10 77
Ouvert du mardi au samedi uniquement sur rendez-vous.



Boucherie du Bourbonnais

Anthony & Alena vous accueillent dans leur boucherie-charcuterie au 4 bis, rue Gabriel Péri. Des bêtes qu'ils sélectionnent sur pied auprès des éleveurs locaux et un savoir-faire transmis de génération en génération.

Vous y trouverez aussi de la charcuterie et quelques plats traiteurs qui réveilleront vos papilles.

► **Boucherie du Bourbonnais** – Tél : 04 70 03 83 52
Ouvert mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 13h.



BRADERIE DE COMMENTRY

DÉCOUVREZ LE MEILLEUR DU BOURBONNAIS !

Dimanche 25 mai de 8h à 19h, en centre-ville

Organisée par le service Animations Loisirs de la Ville de Commentry, la Braderie se tiendra le dimanche 25 mai 2025.

Cet événement annuel incontournable rassemblera camelots, commerçants et artisans dans une ambiance festive et conviviale. Nouveauté cette année, retrouvez le meilleur du Bourbonnais avec un village d'artisans labellisés Allier Bourbonnais Savoir-Faire.

La braderie se déroulera dans les rues du centre-ville de 8h à 19h, offrant aux visiteurs une vaste sélection de produits : vêtements, objets vintage, articles de maison, bijoux, jouets, et bien plus encore. C'est l'occasion idéale pour dénicher des trésors, faire de bonnes affaires et découvrir des produits locaux.



POLICE MUNICIPALE

DES MISSIONS DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE LA POPULATION

” Surveillance aux abords des écoles, encadrement des évènements publics, mise en fourrière des véhicules au stationnement abusif et gênant, collaboration partenariale avec la Gendarmerie... la Police municipale assure un éventail important de missions pour garantir la tranquillité à Commentry, en privilégiant systématiquement le dialogue. Au-delà de ses rôles de surveillance et de répression, elle mène également des actions de prévention auprès de la population afin de promouvoir le civisme et de sensibiliser aux risques. C'est ainsi qu'elle contribue à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

“

LA POLICE MUNICIPALE MOBILISÉE pour un cadre de vie serein

La Police municipale de notre commune joue un rôle pivot dans le maintien du vivre ensemble.

Prochainement, elle sera une des chevilles ouvrières de la redynamisation du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Cette initiative visera à renforcer la coordination entre la Ville, la Justice, la Gendarmerie, la Préfecture et les partenaires associatifs et sociaux.

Lutte contre les incivilités et prévention routière

Depuis l'an dernier, la Police municipale a intensifié la lutte contre les véhicules ventouses, un fléau qui nuisait au cadre de vie. Grâce à une surveillance accrue, ce problème est désormais maîtrisé. Parallèlement, la prévention routière reste une priorité. Des radars pédagogiques ont été déployés sur les axes sensibles (Marlières, rue de la Commune de Paris, Rémorets) et

continueront de l'être pour sensibiliser les automobilistes au Code de la route.

Engagement pour la cause animale et la salubrité publique

Dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de l'Agriculture, la Commune a obtenu une subvention pour une campagne de stérilisation des chats errants. Cette action, menée en partenariat avec l'association SOS Félines Commentryens, a débuté en début d'année et se poursuivra jusqu'en juin.

- ▶ Une équipe à votre service :
La Police municipale est à votre écoute.
N'hésitez pas à la contacter pour toute question ou signalement.
Tel. 04 70 08 33 30
policemunicipale@ville-commentry.fr

La Police Municipale en chiffres (2024)

- 11 verbalisations, 5 mises en fourrières et 31 véhicules relevés pour stationnements gênants et abusifs.
- 2 actions en collaboration avec la Gendarmerie : prévention vélo au collège Emile Mâle.
- 5 fourrières animaux et 30 retours propriétaires.
- 277 arrêtés pour travaux, cérémonies, fêtes, événements sportifs.
- 172 courriers pour terrain en friche, bâtiments ou maisons dégradés.
- Surveillances des groupes scolaires.

Attention aux arnaques téléphoniques et SMS !

La mairie de Commentry et la police municipale vous alertent sur les pratiques de démarchage téléphonique abusif. Il n'est pas rare de constater que des personnes malveillantes se fassent passer pour la mairie ou des organismes partenaires pour vous soutirer de l'argent ou des informations personnelles, en vous promettant de fausses aides ou subventions, sous la dénomination Ville de Commentry.

Soyez vigilants !

En cas de doute, contactez directement la mairie au numéro habituel 04 70 08 33 30. Ne cliquez jamais sur des liens suspects et ne appelez pas des numéros inconnus.

Ensemble, luttons contre ces arnaques. N'hésitez pas à signaler tout message ou appel suspects à la mairie et sur la plateforme officielle : 33 700.

Plus d'infos : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33267



Le policier municipal vérifie les accès au barrage des Gannes.

10 000 EUROS POUR UNE CAMPAGNE DE STÉRILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS



La Ville de Commentry est régulièrement sollicitée par des administrés à propos de la prolifération des chats errants dans la commune. Consciente de cette situation, elle organise depuis plusieurs années des campagnes d'identification et de stérilisation en partenariat avec 30 Millions d'Amis. Pour des raisons de préservation du cadre de vie, de salubrité publique, de sécurité, et de bien-être animal, l'identification et la stérilisation des chats errants, sans propriétaire ni détenteur, est une priorité.

Pour le premier semestre 2025, la Commune bénéficie d'une subvention

exceptionnelle de l'État pour la gestion des chats errants. Pour mener à bien cette mission, la Police municipale travaille en partenariat avec SOS Félines Commentryens et la clinique vétérinaire de Commentry, située à Malicorne.

La Municipalité invite les propriétaires de chats à prendre les précautions suivantes :

- ▶ Faire identifier leur animal
- l'identification est une obligation pour les chats, avant l'âge de 7 mois,
- ▶ Les garder autant que possible à domicile pendant les périodes de trappage.

Pour rappel, il est interdit de laisser divaguer un animal. Un chat est considéré en divagation lorsqu'il est non identifié et trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qu'il n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci.

Une campagne de sensibilisation sur la gestion, l'obligation d'identification, et l'utilité de la stérilisation des chats domestiques est déployée dans la commune. Les secteurs de trappages précités sont signalés par des panneaux d'information, une communication presse, ainsi que via les outils de communication de la Ville.



Dans le cadre de sa mission de régulation de la population des chats errants, le policier municipal inspecte les cages où sont attirés les félins.

Secteurs concernés par le trappage

Secteur 1, effectué du 1^{er} au 28 février :

La Pierre Blanche, la Chevantière, la Chaise, les Pégauds, Champfromenteau, les Pourrats, les Rémorêts, Pourcheroux, la Côte, Père-Mathieu, la Grange, Chaumier, Bazergues, la Fayolle, les Mazelles, Longeroux, les Chaumes, les Palles, les Caves, les Petounges, les Clous et Merlon.

Secteur 2, effectué du 1^{er} au 31 mars :

Le Vieux-Bourg, Saint-Front, Les Marlières, Chantoiseau, les Raynauds, les Gauthiers du Haut, les Gauthiers du bas, les Genetes, Signevarine, la Croix Magnier, les Chavais, la Couronne, Bois-Forêt et La Torche.

Secteur 3, effectué du 1^{er} avril au 30 juin :

Le centre-ville, les Brûlés, les Buissons, la Brande, la Cité Taffanel, la Cité Léon Lévy, Planevert et Bellevue



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un couple de chats peut engendrer plus de 20 000 descendants en seulement quatre ans, provoquant l'apparition de nombreuses colonies.

SOS FÉLINS COMMENTRYENS, de quoi s'agit-il ?

C'est une association commentryenne, ayant pour but la stérilisation, l'identification, le déparasitage et le soin des chats errants sur le territoire de Commentry.

VOTRE POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

Quelques règles à connaître et à respecter



Stationnement aux abords des écoles : ensemble, assurons la sécurité de nos enfants

Les horaires d'entrée et de sortie des écoles sont des moments clés, où la coopération de tous est essentielle pour garantir la sécurité de nos enfants.

Voici un rappel de quelques règles simples à respecter :

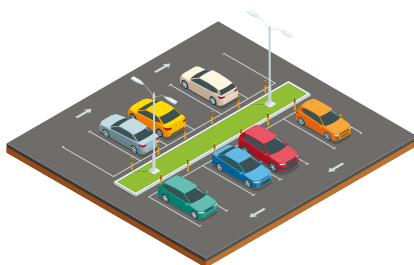
- **Utilisez les parkings et places de stationnement disponibles** à proximité des établissements scolaires.
- **Ne stationnez pas sur les trottoirs**, qui sont réservés aux piétons, et sur les emplacements dédiés aux bus et taxis.
- **Respectez les zones de sécurité**, en application du plan Vigipirate, particulièrement devant l'école Marie Curie.

La bonne volonté de chacun est essentielle à la sécurité de tous.



Stationnement en marche arrière : un geste simple pour plus de visibilité

Pour faciliter vos manœuvres et améliorer votre visibilité, nous vous conseillons de stationner en marche arrière, que ce soit en épi en centre-ville ou dans votre propriété. Pour votre sécurité et celle des autres, veuillez aussi à toujours stationner dans le sens de la circulation. Le stationnement en contre-sens est non seulement dangereux, mais également interdit, surtout si vous devez franchir une ligne blanche.



Arrêt minute : respectons les règles pour une meilleure fluidité

Les places "arrêt minute", réglementées par arrêté

municipal, sont conçues pour permettre des arrêts de courte durée, facilitant ainsi l'accès aux commerces et services. Comment les reconnaître ? Elles sont signalées par un panneau « stationnement arrêt minute » et les emplacements portent l'inscription « arrêt minute » avec une peinture bleue sur le sol. Pour le bien-être de tous, nous vous demandons de respecter le **temps de stationnement autorisé maximum**, qui est de **10 minutes**. Au-delà, une verbalisation pourra être appliquée par le policier municipal.

Demandes d'arrêtés de stationnement : anticipons pour une organisation optimale

Pour toute demande de permission de voirie, de permis de stationnement ou d'autorisation de travaux, nous vous invitons à **contacter la mairie au moins 21 jours à l'avance**. Ce délai nous laissera le temps d'installer la signalétique nécessaire et d'informer les usagers, tout en permettant à la police municipale de prendre les dispositions adéquates en cas d'infractions.



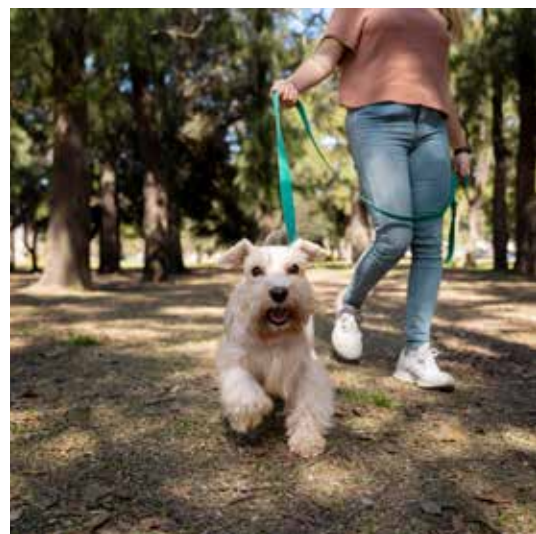
Éclairage des vélos et EDPM : soyons visibles pour plus de sûreté

La réglementation concernant les dispositifs d'éclairage complémentaires sur les vélos et les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), tels que les trottinettes ou gyropodes, évolue. À présent, l'ensemble de ces moyens de transport doit disposer obligatoirement de **feux de position avant et arrière, de catadioptres non clignotants (dispositif rétro-réfléchissant) blancs à l'avant, rouges à l'arrière et oranges sur les roues et pédales**. Ces dispositifs visent à

renforcer la visibilité par les autres usagers de la route, la sécurité étant l'affaire de tous !

Tenir son chien en laisse : une question de sécurité et de respect

La promenade des chiens est un moment de plaisir, tant pour l'animal que pour son propriétaire. Toutefois il est **interdit de laisser divaguer les chiens**. Conformément au Code rural et de la pêche maritime, l'action de divaguer pour un chien sera constituée lorsque celui-ci n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou tous instruments sonores permettant son rappel. Les chiens circulant sur les voies publiques, sur les voies privées ouvertes au public, dans les jardins communaux et dans les squares ouverts au public, doivent être tenus en laisse. La divagation d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe. L'accès aux bâtiments, équipements publics, aires de jeux pour enfants, parterres de fleurs, bassins et fontaines, est interdit aux chiens même tenus en laisse.

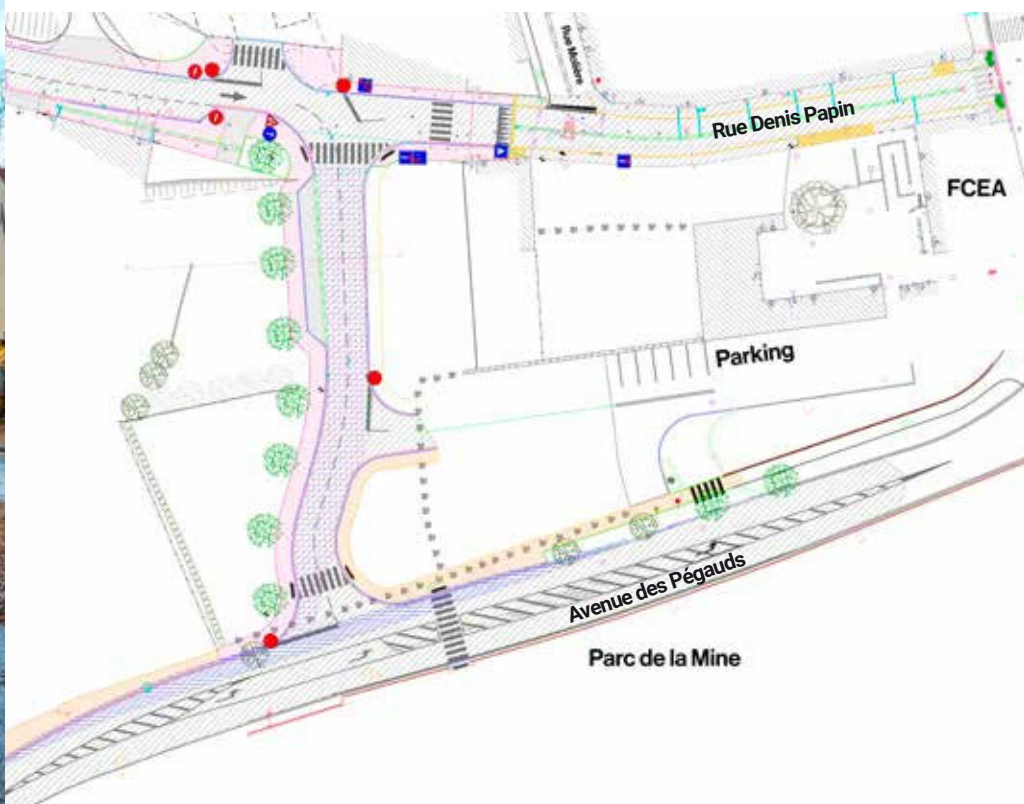


► En Savoir +

Retrouvez l'ensemble de la réglementation sur le site de la Ville :

<https://www.commentry.fr/ma-ville/vie-municipale/police-municipale/>





Intervention du SMEA et de la CEE

Les services du SMEA (Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier) interviennent depuis plus de trois mois sur cette tranche. Les travaux consistent en la réfection des conduites et de branchements d'eau potable, et la réfection de la conduite et des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Une fois ces travaux terminés, la CEE Allier procédera à l'enfouissement des réseaux électriques, avant que la mairie ne prenne le relais pour l'aménagement de la voirie qui devrait débuter en juillet.

Ces aménagements, menés en concertation avec les différents acteurs concernés, visent à améliorer la sécurité, la fluidité de la circulation et le cadre de vie des habitants du quartier : un chantier d'ampleur pour une voirie repensée.

PREMIÈRE CURE DE JOUVENCE POUR LA RUE DENIS PAPIN

Aménagement de la première tranche

Véritable serpent de mer depuis des décennies, la rue Denis Papin va enfin faire l'objet d'une profonde transformation. Les travaux, organisés en trois phases distinctes, visent à moderniser et sécuriser cet axe, tout en améliorant le cadre de vie des riverains.

La première tranche du chantier concerne la portion de la rue Denis Papin située entre la rue C. Thivrier et l'îlot paysager de la Poudrière. Cette zone, qui s'inscrit dans la continuité des aménagements réalisés rue Molière et de la construction du bâtiment Héraclide, va connaître des changements significatifs :

- **La création d'un sens unique** : dès la fin de cette phase, la rue Denis Papin sera à sens unique depuis l'impasse de la Calle jusqu'au parking Héraclide.
- **Une nouvelle sortie, à double sens**, sera aménagée sur l'avenue des Pégauds (RD 69). La sortie actuelle sur la rue C. Thivrier sera définitivement fermée.
- Ainsi, **une nouvelle voie de 6 mètres de large**, avec des trottoirs de 1,50 mètre et une plantation d'arbres menant à l'avenue des Pégauds sera créée. Le reste de la rue, en direction de la rue de la Paix jusqu'aux parkings Héraclide et de la Poudrière, sera également élargi à 6 mètres.
- **Une zone de rencontre** (20 km/h) entre la rue Molière et la rue C. Thivrier sera créée, similaire à celle de la rue Molière.
- **L'accès au parking du FCEA modifié** : l'accès actuel sera supprimé et remplacé par un accès sur la nouvelle voie.
- **Un élargissement de l'avenue des Pégauds** sera réalisé pour permettre un "tourne à gauche" sécurisé vers la nouvelle voie.

RUE VOLTAIRE ET PARKING DE LA PLÉIADE : une métamorphose verte et durable

Dans le prolongement de la construction du nouvel immeuble Évoléa, face au Forgeron, la Commune a entrepris un réaménagement complet de la rue Voltaire et du parking de la Pléiade. Ce projet ambitieux, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable, a permis de transformer cet espace en un lieu plus agréable, plus vert et plus respectueux de l'environnement.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du contrat Reconquête Centres-Villes Centres-Bourgs conclu avec le Conseil départemental de l'Allier.



Le nouvel aménagement permet d'alimenter directement les pieds d'arbres, grâce au parking perméable et à la collecte des eaux pluviales.

LA POUDRIÈRE : un espace paysager inédit au cœur de Commentry

La Poudrière et la reconstitution d'une entrée de mine, clins d'œil au passé minier de Commentry, n'attendent plus que les revêtements de surface, les plantations étant réalisées. Le centre technique municipal procédera prochainement à l'implantation d'une micro-forêt, renforçant ainsi la biodiversité et offrant un espace de fraîcheur aux habitants. La qualité de la réalisation, assurée par des entreprises locales, est à souligner. Le site accueillera des événements tels que des concerts dans le cadre de la saison culturelle.

Ces travaux sont co-financés par :



L'espace paysager de la Poudrière, un nouveau lieu de vie pour les commentryens entre la Pléiade et la rue Denis Papin



La pose des ombrières du parking des tuileries a été effectuée en mars

TUILERIES : un parking modernisé, fonctionnel et éco-responsable !

Le parking des Tuileries, au cœur de Commentry, se transforme pour offrir un espace plus pratique et respectueux de l'environnement. Les travaux se termineront prochainement avec l'installation de toilettes publiques. Dans une démarche de développement durable, des ombrières photovoltaïques viennent d'être installées. Cette initiative permettra de produire de l'énergie solaire, contribuant ainsi à la transition énergétique de la commune.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du contrat Reconquête Centres-Villes Centres-Bourgs conclu avec le Conseil départemental de l'Allier.



ÉVOLÉA, plus qu'un bailleur social, un acteur de proximité

Accompagnée par la Ville, Évoléa, bailleur de la majeure partie des HLM de la commune, rénove son parc locatif. Il engage aussi la reconstruction de logements et de locaux commerciaux et sait intervenir sur des situations complexes en concertation avec la Commune.



Intervention d'urgence au 17 place du 14 Juillet

La résidence située au 17, place du 14 Juillet présentait un état de dégradation avancé, défini comme péril imminent pour la sécurité des habitants et des passants. Face à cette situation d'urgence, et grâce à un partenariat solide avec le bailleur social Évoléa, des travaux de sauvegarde ont pu être engagés en octobre 2024.

Achevés en février 2025, ils ont permis de consolider et de sécuriser le bâtiment par :

- Une réfection complète de la toiture :

la couverture et la charpente, vétustes et dangereuses, ont été entièrement remplacées.

- Un renforcement de la façade : la façade côté rue, fragilisée, a été consolidée pour garantir la stabilité du bâtiment.
- La sécurisation des ouvertures : les ouvertures ont été sécurisées pour prévenir tout risque de chute ou d'intrusion.

Résidence Aujame, une rénovation ambitieuse pour un quartier revitalisé

La résidence Aujame à Commentry fait l'objet d'une réhabilitation majeure, visant à transformer en profondeur le cadre de vie des locataires et à redynamiser le quartier. Ce projet, d'un budget de plus de 11 millions d'euros TTC, s'articule autour de quatre objectifs principaux :

1 Lutter contre la vacance des logements en centre-ville

La rénovation thermique des 224 logements, avec l'isolation extérieure, le remplacement de 1 101 fenêtres et l'installation de la Ventilation mécanique contrôlée (VMC), permettra d'atteindre le label "Bâtiment basse consommation rénovation". Cette amélioration de la performance énergétique rendra les logements plus attractifs et contribuera à réduire la vacance.

2 Améliorer l'accessibilité et le confort des locataires

L'installation de 14 ascenseurs desservant 152 logements et la création d'accès pour Personnes à mobilité réduite

(PMR) sur quatre bâtiments, rendant 46 logements accessibles PMR, amélioreront considérablement le confort et l'autonomie des locataires.

3 Renforcer la sécurité des résidents

L'installation de systèmes d'interphonie à l'entrée des bâtiments garantira un meilleur contrôle des accès et renforcera la sécurité des résidents.

4 Réduire la facture énergétique des locataires

Grâce à l'amélioration de l'isolation et à l'installation de la VMC, les locataires bénéficieront d'une réduction significative de leurs factures énergétiques.

Les travaux, commencés en mars 2024, se dérouleront en plusieurs phases. Les bâtiments R et T seront achevés au 2^e trimestre 2025, et l'ensemble du projet sera finalisé au 3^e trimestre 2027.

Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds

Européen de Développement Régional (FEDER), l'État, le Département de l'Allier et la Ville de Commentry.



- ▶ Pratique : Une permanence est organisée tous les 4^e mardis du mois, de 10h à 12h, au bâtiment U3. Vous recherchez un logement dans le quartier Aujame ? Contact au 04 70 48 16 00 ou par mail à commerciaux@evollea.fr.

Résidence au 23 rue Christophe Thivrier à Commentry

Action concrète du dispositif de reconquête des centres-villes et des centres-bourgs (RCVCB), contractualisé entre la Ville de Commentry et le Département de l'Allier, le 23 rue Christophe Thivrier construit par Évoléa est l'une des composantes majeures de la transformation et de la dynamique souhaitée pour le quartier de la Butte.

Cette nouvelle résidence compte 4 logements (1 T2 de 53 m², 2 T3 de 69 m² et 1 T4 de 97 m²) et 1 commerce de 54 m² avec une vitrine et une réserve de 8 m².

- ▶ PRATIQUE : Local disponible à la location pour un loyer de 609 € (dont 20 € de charges). Contact : Antoinette Valnon au 06 09 73 60 18.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE RENAÎT sous l'action d'Anne Kergrohenn, fille de son architecte d'origine



L'École Municipale de Musique de Commentry, un joyau architectural conçu au début des années 80 par Alain Kergrohenn, se métamorphose. 40 ans plus tard, sa fille, Anne Kergrohenn, architecte en charge de la maîtrise d'œuvre, reprend le flambeau. Grâce à son expertise et à son écoute des utilisateurs, l'école de musique se prépare à écrire un nouveau chapitre de son histoire. Anne Kergrohenn a accepté de répondre à nos questions et nous dévoile les coulisses de cette rénovation ambitieuse qui permettra de redonner vie à un bâtiment emblématique de la ville.

Commentry Magazine | Reprendre les plans de votre père est suffisamment atypique pour être souligné.

Anne Kergrohenn | *Le complexe culturel de l'Agora, j'y suis attaché, parce que je me souviens de mon père, dans les années 80, fier d'avoir réalisé cet édifice, remarquable par sa forme générale, qui rappelle les terrils (une volonté de l'époque comme clin d'œil à l'histoire de la ville). Je pense qu'il aurait été le premier à se réjouir qu'on accorde à cet édifice, un nouveau souffle de vie.*

CM | Pourquoi une rénovation était-elle nécessaire après 40 ans ?

AK | Quarante années sont passées. Trop exigü pour répondre à l'accroissement de son public, pour amplifier son offre et s'ouvrir à de nouveaux besoins, trop désuet dans ses équipements et de surcroît énergivore, trop loin des réglementations actuelles, une restructuration s'avérait effectivement indispensable, et un joli défi à relever.

CM | Quels ont été les principaux défis rencontrés lors de la conception et de la réalisation de ce projet de rénovation ?

AK | Il s'agissait d'affirmer l'intégration des contraintes actuelles tout en préservant la morphologie elle aussi affirmée de l'enveloppe initiale : une intervention pertinente mais qui a mes yeux se devait d'être modeste. J'ai tâché d'intervenir avec discrétion par respect pour ce bâtiment emblématique tout en respectant le programme. J'aurai, avec l'aide de toute l'équipe de maîtrise d'œuvre, réussi ce premier défi si les extensions s'effacent à l'extérieur tout en répondant aux besoins à l'intérieur.

CM | Justement, comment avez-vous réussi à moderniser l'intérieur tout en respectant l'architecture existante ?

AK | Nous avons profité des atouts du bâti. Les grandes ouvertures conservées faisaient oublier les volumes parfois exigü en instaurant un dialogue avec la verticalité des arbres environnants : des vues panoramiques gratuites que nous avons reproduites dans l'extension. Le choix du bois pour les aménagements intérieurs a donc été une évidence pour tous. À claire-voie pour l'acoustique, il occupera une place prépondérante dans les salles de musique, dont les lignes seront perturbées par des luminaires désorientés. C'est ce genre de détail qui dynamise le regard et confère à l'équipement une dimension humaine et qui permet aux usagers de se l'approprier.

CM | L'une des particularités de votre rénovation consiste aussi à donner un nouvel usage à l'entrée du bâtiment. Pouvez-vous nous en dire plus ?

AK | L'auvent est un élément central du projet de rénovation car c'est par lui que passeront les utilisateurs de l'école de musique et le public de l'Agora. Ainsi une nouvelle entrée pour l'école de musique y sera créée, à côté de l'accès principal à l'Agora. L'auvent qui rassemblera donc les 2 accès, sera entièrement réhabilité et confirmera la polyfonctionnalité de l'équipement, grâce à un fil lumineux.



CM | Où en sont actuellement les travaux ?

AK | La 1^{re} tranche de travaux, qui concerne la rénovation d'une partie des locaux de l'école de musique, sera achevée en avril. Les élèves et les professeurs pourront alors investir leurs nouveaux espaces. La deuxième tranche, qui suivra, portera sur la rénovation des locaux administratifs, la suite de l'école de musique et la rénovation du hall de l'Agora, déjà en cours.

Les entreprises, locales pour la plupart, se sont beaucoup investies dans ce projet et peaufinent tous les détails que nous avons imaginés tout en respectant les délais.



Retrouvez l'intégralité de l'article sur www.commentry.fr/actualites/l-ecole-de-musique-renait-avec-anne-kergrohenn-architecte

Aux côtés de mécènes et avec le soutien de l'emprunt citoyen, cette opération bénéficie des financements de :





NOUVEAUX ESPACES FUNÉRAIRES À COMMENTRY, des solutions adaptées à chacun

Depuis l'extension du cimetière-Ville réalisée en 2023, de nouvelles solutions funéraires existent, dans le but de correspondre davantage aux choix des administrés et aux pratiques actuelles, notamment au regard du développement de la crémation :

- Un puits de dispersion : il donne la possibilité de déposer les cendres sur un espace localisé en extérieur en vue de leur dispersion souterraine.
- Des cavurnes : à la différence des colombariums, les cavurnes sont des cuves enterrées (similaires à un « caveau »).

Un nouveau bloc de colombariums (construction hors sol composée de cases permettant de déposer les urnes) sera installé, dans la partie historique du cimetière-Ville.

À savoir : il existe également un jardin du souvenir au cimetière du Vieux-Bourg. Les urnes cinéraires peuvent être, par ailleurs, déposées dans une concession ou scellées dessus.

Quelques rappels et bonnes pratiques dans les cimetières

Le dépôt de fleurs et ornements, ou de plaques sur et aux alentours des blocs de colombariums n'est pas autorisé pour des raisons de sécurité et de

respect des sépultures à proximité. Il est cependant exceptionnellement possible de fleurir les abords le jour de l'inhumation, de la Toussaint et des Rameaux, en veillant à ne pas obstruer les cases environnantes.

Sur les cavurnes, aucune construction complémentaire n'est autorisée, mais l'emplacement peut recevoir des objets funéraires et des plantes en pot.

Le jardin du souvenir et le puits de dispersion permettent l'apposition d'une plaque d'identification – à se procurer à la mairie – à proximité de l'espace cinéraire. Seules des fleurs coupées peuvent y être déposées, uniquement le jour de l'opération funéraire.

Pour les caveaux et les cavurnes, les plantations doivent être disposées sur le dessus et non autour de l'emplacement,



Puits de dispersion : un lieu pour disperser les cendres en douceur.

de manière à ne pas gêner le passage et l'entretien au niveau des allées ou des espaces inter-tombes.

ACCÈS AU CIMETIÈRE

L'accès au cimetière est piéton. Seuls les véhicules de service (ville, entreprises habilitées...) sont autorisés à y circuler.

Les administrés justifiant d'une carte mobilité inclusion ou d'un certificat médical attestant d'une station debout pénible peuvent cependant solliciter une autorisation pour accéder au cimetière en voiture. Voir modalités auprès du service à la population au 04 70 08 33 30.



Alternative au columbarium : les cavurnes, des sépultures enterrées.



FRÉDÉRIC CHAMAL, le gardien bienveillant de nos cimetières

Vous l'avez sans doute croisé lors de votre dernière visite : nos cimetières ont désormais un gardien, une présence rassurante et dévouée. Depuis le 7 janvier, Frédéric Chamal veille sur nos lieux de mémoire. Ses missions sont variées : assurer la sécurité, maintenir la propreté, surveiller les travaux des opérateurs funéraires et veiller au respect du règlement, tant par les usagers que par les professionnels. Rencontre.

Le règlement des cimetières est consultable en Mairie, au service Population, mais également sur le site de la Commune <https://www.commentry.fr/mes-demarches-administratives/cimetiere/>



Vous trouverez également de nombreuses informations sur les cimetières municipaux en visitant le site <https://cimetiere.gescime.com/commentry-cimetiere-03600>



Horaires

Les cimetières sont ouverts au public tous les jours :

- d'avril à septembre, de 8h00 à 19h30,
- d'octobre à mars, de 8h00 à 17h30.

Commentry Magazine | Bonjour Frédéric, et bienvenue ! Comment s'est passée votre arrivée ?

Frédéric Chamal | Bonjour et merci ! Mon intégration a été remarquable. J'ai été très bien accueilli par mes collègues du centre technique municipal et du service population. Tout le monde a été aux petits soins pour me faciliter la tâche. Les usagers apprécient aussi ma présence. J'en connais certains car je suis moi aussi commentryen.

CM | Vous êtes le gardien de nos deux cimetières. Quelles sont vos principales missions ?

FC | Mes journées sont bien remplies et ne se ressemblent pas ! Je m'occupe de l'entretien courant : nettoyage des sanitaires, vidage des poubelles et des bacs de compostage... Mais le plus important, c'est le contact humain. J'aime discuter avec les familles, les renseigner, les rassurer. Et bien sûr, je veille à ce que le règlement soit respecté, pour que nos cimetières restent des lieux de paix et de recueillement.

CM | Comment abordez-vous votre rôle auprès des familles ?

FC | Avec beaucoup de considération et d'empathie. Je respecte leur intimité tout en étant disponible en cas de besoin. J'aime

être à leur écoute. Si je n'ai pas la réponse à leurs questions, je les oriente vers le service population. Mon objectif, c'est que leur visite se déroule le plus sereinement possible.

CM | Le dialogue est essentiel dans votre métier. Comment l'envisagez-vous ?

FC | J'ai toujours aimé les gens, alors le contact humain, c'est dans ma nature. J'échange beaucoup avec les familles, mais aussi avec les entreprises funéraires. C'est un domaine très réglementé, et j'apprends tous les jours.

CM | Un dernier mot pour nos lecteurs ?

FC | Les usagers sont d'une bienveillance qui me touche particulièrement. Beaucoup me disent qu'ils sont rassurés de voir une présence régulière dans les cimetières. Je suis là pour vous, n'hésitez pas à me solliciter. Et je m'engage à faire de mon mieux pour que nos cimetières soient toujours impeccables.

Merci Frédéric, et encore bienvenue !

► Contact

Service Population au 0470083330

Place du 14 juillet – 03600 Commentry

• Lundi : de 8h à 12h

• Du mardi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

population@ville-commentry.fr

DE PARIS À COMMENTRY, l'épopée des "Quatre Saisons" de Lucien Mignon

Le 7 février, les Commentryens ont redécouvert les œuvres de Lucien Mignon : le printemps, ses jeunes filles libérant des oiseaux – l'été, avec ses nymphes rappelant Renoir – l'automne, sa Diane chasserresse et l'hiver, son vieillard au coin du feu. Dans une formule Micro-Folie hors-les-murs inédite, une page d'histoire locale s'est ouverte devant un public nombreux en quête de découvertes et de récits captivants.

L'histoire des tableaux de Lucien Mignon, proche de Renoir, est un exemple parfait de ces trésors cachés qui n'appartiennent qu'à Commentry et qui ne demandent qu'à être révélés au grand jour. À travers les témoignages de Virginie Laroche et de Sylvain Bourdier, Maire et par ailleurs féru d'art et d'histoire locale, les spectateurs ont été transportés dans un voyage à travers le temps, de la prestigieuse Bibliothèque Nationale de France à l'Hôtel de ville de Commentry, en passant par les ateliers d'artistes et les péripéties administratives.

Cette soirée organisée conjointement par la Pléiade, le cabinet du Maire et la direction de la communication, a permis de rendre l'art accessible à tous, de susciter la curiosité et d'éveiller l'intérêt pour le patrimoine local. Les participants ont pu ainsi admirer les œuvres restaurées et se sentir connectés à l'histoire de leur ville.

Cette initiative a démontré que l'art et la culture peuvent être des vecteurs de lien social et de transmission de la mémoire collective.



L'histoire

Les Quatre Saisons, commandées pour la Bibliothèque Nationale de France, sont installées en 1926 au 5 rue Vivienne à Paris. En 1927, à la demande d'Isidore Thivrier, ancien député de la circonscription, elles rejoignent les collections de la ville de Commentry (en dépôt de l'État).

En 1985, les œuvres sont redécouvertes dans le grenier de l'Hôtel de Ville. Après avoir décoré la salle des commissions et un séjour à la médiathèque la Pléiade, Sylvain Bourdier, maire de Commentry, les fait installer au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville, où elles peuvent être admirées toutes les 4 en un même lieu.

Lucien Mignon et Auguste Renoir, un atelier en commun

Peintre, illustrateur et pastelliste français, Lucien Mignon (1865-1944) expose régulièrement pour la Société nationale des Beaux-Arts à partir de 1889. Vers 1909, il s'installe à Cagnes-sur-Mer. Il entame une collaboration étroite avec Auguste Renoir, dont il réalise un portrait remarquable en 1913.

À partir des années 1920, Lucien Mignon répond à de nombreuses commandes de l'État pour la décoration de bâtiments historiques. Son héritage artistique se caractérise par un style délicat et l'influence de l'impressionnisme. Certaines de ses œuvres sont conservées dans des musées prestigieux, dont le Musée d'Orsay à Paris.

► Retrouvez l'histoire des « Quatre Saisons » et de Lucien Mignon, disponible sur le site internet de la Ville : www.commentry.fr/ma-ville/decouvrir-commentry/histoire-patrimoine/patrimoine/



Le printemps



L'été



L'automne



L'hiver



COMMENTRY SE SOUVIENT

2025 marque le 80^e anniversaire de la Victoire des Alliés sur l'occupant nazi.



Durant cette année, plusieurs événements proposés à Commentry permettront de cultiver le souvenir des héros et des victimes de la Seconde Guerre mondiale, de mieux connaître l'Histoire de cette période et de participer à en préserver la mémoire. Deux expositions se préparent à la Pléiade, faisant suite à la représentation de la pièce « Deux mains, la liberté » d'Antoine Nouel, dans le cadre de la saison culturelle, et à une présentation de portraits de femmes résistantes à l'Hôtel de Ville durant le mois de mars, à l'occasion de la Journée

internationale des droits des femmes. Parmi elles, on peut citer Marie-Marcelle Coudert, résistante commentryenne, agente clandestine au sein du réseau Marco Polo, proche d'Isidore Thivrier, qui fut arrêtée et déportée au camp de Ravensbrück, ou bien Anastasie Holowka Cupial, agent de liaison Francs-Tireurs et Partisans, exécutée par les nazis en juillet 1944.

Anniversaire de la Seconde République Espagnole

Lundi 14 avril

17h45 • Parc de la Mine

18h • Monument aux Morts



À l'occasion de l'anniversaire de la Seconde République Espagnole, l'ACOMERA (Association

Commentryenne pour la Mémoire Espagnole de la II^e République et ses Amis) organise comme chaque année une commémoration, le lundi 14 avril. Préalablement la Ville dévoilera une nouvelle plaque au Parc de la Mine, à la mémoire des républicains espagnols exilés.

Missak Manouchian

Du 29 avril au 7 juin • Gratuit

Espace Culturel la Pléiade



Le Musée de la Résistance propose une exposition sur l'histoire des Francs-tireurs et Partisans de la Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI). Elle sera visible à la Pléiade du 29 avril

au 7 juin.

Temps fort : le vernissage de l'exposition, **mardi 29 avril à 18 heures**, sera suivi d'une rencontre, avec Georges Duffau Epstein (fils de Joseph Epstein, commandant FTP du groupe Manouchian, fusillé par les nazis au Mont Valérien) et Xavier Aumage, Commissaire de l'exposition. Une stèle en hommage aux déportés commentryens sera inaugurée.

Anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945

Jeudi 8 mai, 9h30

Place du 14 Juillet

Comme chaque année, le défilé s'élancera place du 14 Juillet vers le Monument aux Morts.

Appel du Général de Gaulle

Mercredi 18 juin, 18h

Monument aux morts

Libération de Montluçon et du Bourbonnais - Libération des camps nazis

Du 8 octobre au 8 novembre • Gratuit

Espace Culturel la Pléiade



Les expositions "La Libération de Montluçon et du Bourbonnais" et "La Libération des camps nazis - Le récit bourbonnais" du Musée de la Résistance de Montluçon offrent un

regard sur les événements de la Seconde Guerre mondiale dans le bassin. La première, composée de 14 panneaux, retrace les moments clés de la libération de Montluçon et du Bourbonnais. Deux panneaux mettent en lumière la résistance à Commentry. La deuxième exposition, évoque l'histoire des habitants du Bourbonnais libérés des camps nazis.

L'armée du Crime

Jeudi 16 octobre, 20h • 5€ / 3,50€



Théâtre Municipal Alphonse Thivrier Le retour des beaux jours...

Les chansons de la Libération

1944/1945 • Patrice Bourgeon

Vendredi 17 octobre, 20h30 • 8€ / 5€

Théâtre Municipal Alphonse Thivrier

Patrice Bourgeon raconte la Libération du pays en chanson, au rythme des anecdotes, avec ses musiciens et complices de longues et belles années de tournée.



**Pour Commentry
évidemment !**

Tribune non communiquée.

Le Conseil municipal, composé de 29 élus, se prononce sur les affaires de la Commune par le vote de délibération. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Les séances sont publiques et se tiennent à l'Hôtel de Ville, en Salle d'honneur. Au-delà des quelques décisions évoquées dans cette rubrique, l'ensemble des délibérations, leurs annexes, mais aussi les arrêtés et décisions du Maire, et l'ensemble des actes administratifs, sont disponibles et publics sur le site internet de la Ville ou auprès des services de l'Administration générale.

GESTION DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

La Ville a renouvelé la délégation de service public pour la gestion du marché hebdomadaire du vendredi avec la société Géraud pour une durée de 5 ans. La société doit assurer le placement des commerçants, la perception des droits et taxes, la recherche et l'implantation de nouveaux commerçants, et proposer des animations du marché en lien avec la Ville.



Permanences

Le Maire
et les Adjointes reçoivent
sur rendez-vous en mairie
les Commentryennes et les Commentryens
qui le souhaitent.

► Contact :
Tél. 04 70 08 33 31
cabinetdumaire@ville-commentry.fr

ONT VOTÉ



Conseil municipal du 18 décembre 2024

DÉSIGNATIONS DE CANDIDATS DE LA VILLE POUR SIÉGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉVOLÉA

Le Conseil municipal a décidé de désigner Jacques Berthomier comme candidat au poste d'administrateur Berthomier la société HLM Évoléa, dont la Commune de Commentry est associée. Il a également désigné Jean-Pierre Scaramozzino comme candidat au poste de censeur.

CRÉATION D'ESPACES SANS TABAC

Les élus ont décidé de la création, en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer, d'espaces sans tabac autour des écoles communales. Le déploiement de panneaux et la présentation de cette nouvelle réglementation fera l'objet d'actions pédagogiques et de communication.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OMPAC

La Ville a renouvelé sa convention avec l'Office Municipal pour l'Animation et la Culture, qui prévoit un financement pluriannuel (pour 3 ans) et définit des objectifs à cette association, pour l'organisation et le développement de manifestations culturelles et populaires à travers la saison culturelle de la Ville, le soutien aux projets culturels des écoles, à la création artistique, et la mise en place des médiations culturelles en direction des publics commentryens.

Conseil municipal du 5 mars 2025

ACQUISITIONS DE PARCELLES RUE VOLTAIRE

Le Conseil municipal s'est prononcé en faveur de l'acquisition par la Ville de parcelles bâties situées au 3 et 5 rue Christophe Thivrier, au prix de 81 000 € pour une surface totale de 354m². La propriété de ces parcelles permettra à la Commune de mener à bien de futurs projets de réhabilitation du quartier.

CONVENTION PETITES VILLES DE DEMAIN

Dans le cadre de la labellisation de Commentry « Petites Villes de Demain » par l'État, les élus ont voté l'avenant permettant d'actualiser la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire, qui intègre les différents projets de la Collectivité dans les domaines suivants : attirer les populations dans les centre-bourgs, cadre de vie, amélioration de l'habitat. L'ouverture d'une maison France Services et le réaménagement de la rue Denis Papin ont été ajoutés aux projets de la Commune dans cette convention.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le Conseil a adopté la « Convention Territoriale Globale » avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier, qui établit notamment un diagnostic de l'état des besoins de la population, rappelle l'offre existante sur le territoire, définit un plan d'action, les modalités d'intervention et les moyens mobilisés. Cette convention est signée pour la période 2025-2029.

UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Jacques Chevalier a rejoint le Conseil municipal et intègre la commission Administration Générale, Finances, Économie, Communication.

HOMMAGE À LUCIEN VINCENT

Un pilier de la vie footballistique commentryenne

La ville de Commentry se souviendra de Lucien Vincent (1940-2025), une personnalité marquante dont le dévouement en tant que dirigeant et bénévole sportif a profondément marqué notre commune et ses habitants. Ancien président historique de l'USP Commentryenne et du Commentry Football Club, il portait en lui la passion du sport et le sens de l'engagement collectif. Depuis 2017, il était honoré du titre de Président d'Honneur du CFC, une reconnaissance de son attachement sincère à l'association.

En 2024, la Ville, avait décidé de rebaptiser le stade synthétique en Stade Lucien Vincent, hommage rendu de son vivant et reflet de l'estime dont il était l'objet. Aujourd'hui, Commentry lui renouvelle un hommage empreint de respect et de gratitude pour l'héritage qu'il laisse dans l'univers du sport commentryen.



JEUNESSE

PETITES OREILLES EN MUSIQUE



La Pléiade, 11h
Gratuit
04 70 64 40 60

Samedi
12 avr.

Forum, 10h-18h
Tout public
Gratuit
04 70 08 33 30



JOURNÉE DE
L'ENVIRONNEMENT
NATURE

MICRO-FOLIE

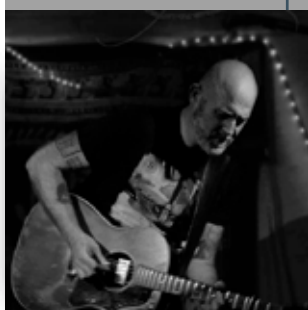
JOURNÉE MONDIALE DE L'ART : L'IMPRESSIONNISME



La Pléiade, 14h30
Gratuit
04 70 64 40 60

Mardi
15 avr.

Le Théâtre
Gratuit
04 70 08 33 30



MANU DELIGNE +
BLACK CAT BONES
PUNK/BLUES/FOLK

JEUNESSE

JEUX GONFLABLES



Forum, 13h30 à 18h
4 à 14 ans
Gratuit
04 70 08 33 30

Du **28 au 30 avr.**
& du **2 au 4 mai**

La Pléiade, 16h
Tout public
Gratuit
04 70 08 33 30



DANS MA MAISON VOUS VIENDREZ
Cie Gaf'Alu - Lionel Jamon
incarne Jacques Prévert

SPECTACLE/THÉÂTRE

FESTIVITÉS

ÇA ME DIT À VÉLO



Place du 14 juillet,
10h-18h
Gratuit
04 70 08 33 30

Samedi
3 mai

Le Théâtre, 20h30
Tout public
Gratuit
04 70 64 55 96



RENCONTRE INTER ORCHESTRE
Commentry/St-Pourçain-sur-Sioule

CLASSIQUE

à noter

MICRO-FOLIE

La Pléiade – Place de la Butte – 03600 Commentry
Tél : 04 70 64 40 60 – micro.folie@ville-commentry.fr

MUSÉE NUMÉRIQUE MICRO-FOLIE COMMENTRY

Spot'art

La Préhistoire
Samedi 19 avril à 16h
Jean-François Millet
Samedi 17 mai et jeudi 22 mai à 14h30
La musique dans l'art
Jeudi 5 juin et samedi 14 juin à 14h30

Une lecture, une peinture

La grotte des animaux qui dansent
Mercredi 9 avril et mercredi 23 avril à 10h30
Le petit cheval bleu
Mercredi 7 mai et mercredi 21 mai à 10h30
Moi, Princesse Marguerite !
Mercredi 4 juin et mercredi 11 juin à 10h30

Un tour au musée ?

Le musée
d'Archéologie nationale
Jeudi 17 avril à 14h30
Théâtre musée Dali à
Figueras
Jeudi 19 juin et samedi
28 juin à 14h30

Micro-Atelier

L'argile
Mardi 22 avril et jeudi 24 avril à 15h

Le replay du mardi

Le musée du Vasa – Stockholm
Mardi 6 mai à 14h30
Le musée du Prado à Madrid
Mardi 17 juin à 14h30

CLASSIQUE

ENSEMBLE DE FLÛTE



Le Théâtre, 16h
Tout public
Gratuit
04 70 64 55 96

Dimanche
18 mai

Vendredi
23 mai

Le Théâtre, 20h30
Tout public
E-billet : www.commentry.fr
+ points de vente habituels
8€/5€
04 70 08 33 30



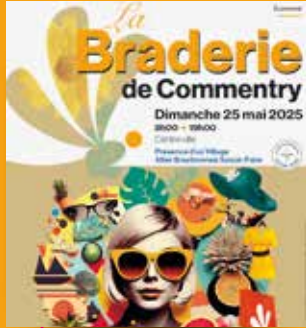
JEUX DE DAMES

Avec Jocelyne Daffix et Marie-Pascale Casonova

CONCERT PIANO ACCORDÉON

BRADERIE

COMMERCE



Centre-ville, de 8h à 19h
Gratuit
06 22 86 98 07

Dimanche
25 mai

Samedi
31 mai

Le Théâtre, 16h
Jeune Public
Gratuit
04 70 64 40 60



LE POIL DE LA MOUSTACHE DU TIGRE

SPECTACLE / CONTE TRADITIONNEL CORÉEN

POP

ROULEZ JEUNESSE



20h30
Tout public
Gratuit
04 70 08 33 30

Vendredi
6 juin

Du **11 juin**
au **12 juil.**

La Pléiade
Tout public
Gratuit
04 70 64 40 60



LAURENT THEVENOT

EXPOSITION/PEINTURE

CHANT

CHORALE SOL MINEUR



Le Théâtre, 18h
Tout public
Gratuit
04 70 64 55 96

Samedi
14 juin

Samedi
21 juin

Le Théâtre de verdure, 14h
Tout public
Gratuit
04 70 64 55 96



FÊTE DE LA MUSIQUE

MUSIQUE

DON DE SANG

Vendredi **25 avril**

de 15h30 à 19h

Lundi **23 juin**

de 8h à 12h

Salle de la Brande
06 71 95 63 50

COMMÉMORATIONS

Commémorations 80^e anniversaire de la Victoire des Alliés voir page 23.

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

Dimanche **8 juin**

10h30 : Cérémonie, Promenade Hippolyte Aucouturier

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Vendredi **25 avril**

mardi **13 mai**

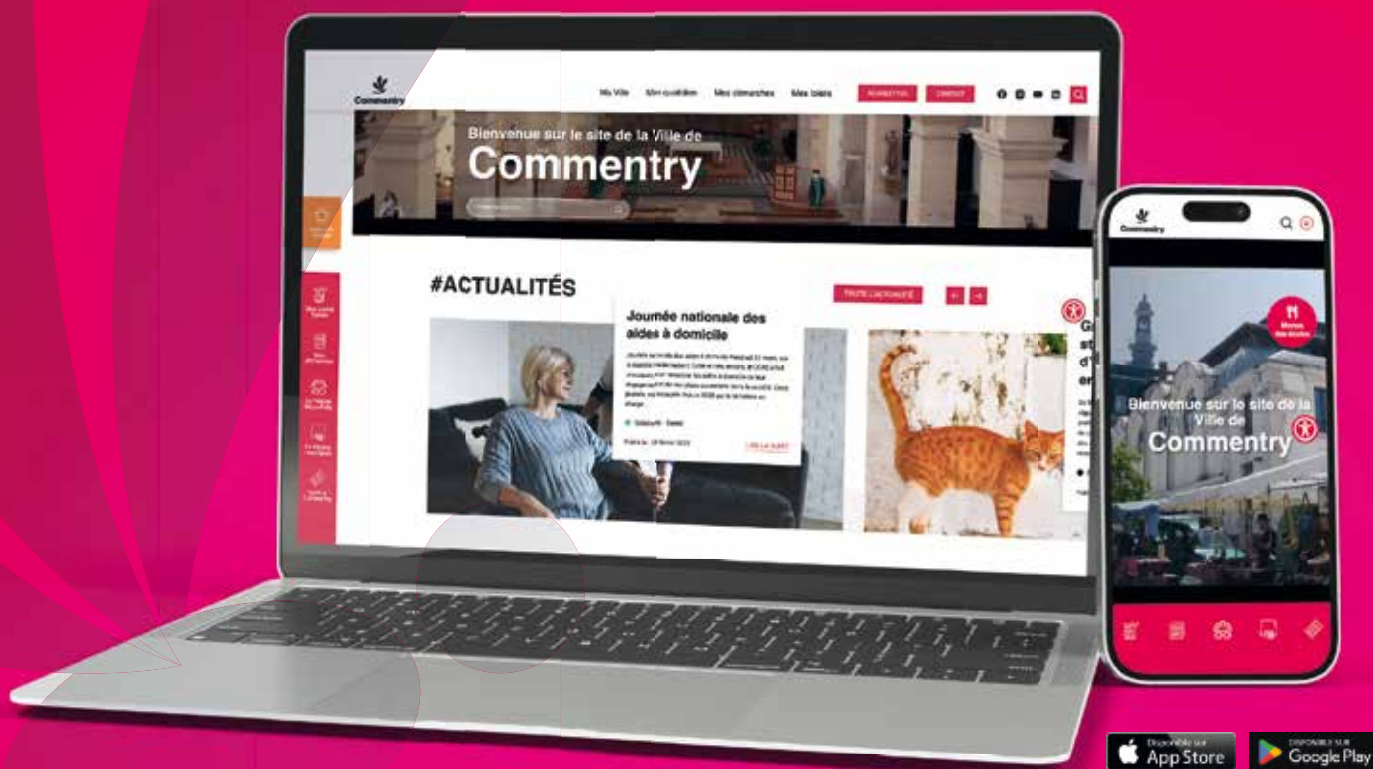
de 9h à 12h : Permanences d'aide à la déclaration d'impôts sur rendez-vous au 04 70 08 33 30. Hôtel de Ville

Nouveau !

Commentry.fr

Site internet & application

M'informer • Échanger • Effectuer mes démarches



Votre mairie toujours plus proche de vous.



Commentry

www.commentry.fr •    